
Le compostage dans les écoles et les établissements publics.

Mayenne Communauté

10 rue de Verdun
53100 Mayenne
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jean-pascal Henri
jp.henri@paysdemayenne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Au regard du diagnostic réalisé sur la CCPM au début du programme de prévention, il a été identifié que l'enjeu majeur résidait dans la gestion de la partie fermentescible encore présente dans les ordures ménagères résiduelles. Une partie importante de nos actions s'est donc concentrée sur la mise en avant du compostage. Et il était nécessaire d'inclure dans la démarche les établissements publics gros producteurs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Inciter et accompagner les gros producteurs publics (écoles, maisons de retraite...) d'ordures ménagères à composter leurs biodéchets, pour réduire la partie fermentescible des ordures ménagères produites sur notre territoire.
- Sensibiliser les enfants et le personnel des collectivités à la pratique du compostage.

Résultats quantitatifs

7 écoles, le restaurant municipal, le FRPA (Foyer Résidence pour Personnes Âgées) et la maison de la petite enfance ont été équipés de composteurs.

Par ailleurs, cette action a contribué à diminuer la production de biodéchets sur notre territoire. Cela a pu être mesuré dans le cadre d'une étude de caractérisation des OMR réalisée en avril 2015 sur notre territoire. Il est très satisfaisant de souligner que la quantité de déchets fermentescibles a très significativement diminuée passant de 92 kg/an/hab en 2009 à 28 kg/an/hab en 2015 (passant de 36 % des OMR à 19%).

Résultats qualitatifs

Cette action permet de sensibiliser dans la durée les enfants dans les établissements scolaires. Généralement, la mise en place d'un composteur dans une école s'inscrit dans le cadre d'un projet d'école et est accompagnée d'animations sur la réduction des déchets et le compostage, proposées gratuitement par la collectivité.

L'action permet également d'impliquer le personnel de la collectivité (FRPA, restaurant municipal...) dans l'effort collectif de réduction des biodéchets encore présents dans nos poubelles.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Contacter les établissements et organiser une visite : Mars 2012

- Mettre à disposition le matériel : Novembre 2012 à 2015
- Accompagner les structures : 2013-2015 (L'accompagnement se poursuit toujours)

Moyens humains

- Chargé de prévention déchets (contact des établissements et accompagnement de chaque projet)
- Agent du service déchets (suivi technique régulier de chaque îlot de compostage)

Moyens financiers

Le coût d'un îlot de compostage en bois pour les gros producteurs est d'environ 1200 euros. Il faut prévoir 50 euros pour un plus petit composteur en plastique mis en place pour les établissements produisant une quantité de biodéchets limitée.

Certains composteurs bois ont par ailleurs été fabriqués en interne, ce qui réduit les coûts de l'opération, mais nécessite de dégager du temps pour les agents.

Moyens techniques

- Suivi technique régulier de chaque îlot de compostage, assuré par un agent de la collectivité.

Partenaires mobilisés

Établissements scolaires, restaurant municipal, FRPA, maison de la petite enfance.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible, à condition de pouvoir accompagner techniquement les établissements, notamment lors de l'installation du composteur.

Difficultés rencontrées

Le compostage est une solution de proximité originale qui comporte de véritables vertus pédagogiques (liens avec le jardinage, pouvoir mesurer la quantité de déchets produite, etc.).

Recommandations éventuelles

L'implication de l'équipe enseignante (pour les écoles) et du personnel (FRPA, restaurant municipal...) est primordiale pour que le projet s'inscrive dans le long terme.

Mots clés

CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire